

Séance ordinaire du Conseil Municipal du Jeudi 13 juin 2019 à 20 heures

M le Maire Julien SCHICKLIN, ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjointes Sylvie GOEPFERT, Michel MEYER et Serge ESTERMANN.

MM Marlyse SCHAEFER, Fabien WEIDER, Sophie GOEPFERT, Françoise BECK, Caroline DIETWILER et Nicolas RICHERDT

Absents excusés : MM Fabien ROSENBLATT, Juliette SCHULTZ et Serge GAISSER

Absent non excusé :

Procurations : M. Fabien ROSENBLATT à Mme Sylvie GOEPFERT

M. Serge GAISSER à M. Michel MEYER

Mme Juliette SCHULTZ à Mme Françoise BECK

Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2019
2. Rapports des délégués
3. Urbanisme
 - 3.1 Examen des dossiers déposés
4. Affaires générales
 - 4.1 Personnel communal
 - 4.2 Dossier pôle intercommunal
 - 4.3 Michelbach informations
5. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
6. Divers

M. le Maire, avant de débiter la réunion souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal. Il tient à saluer particulièrement Mme Patricia SCHILLINGER, sénatrice, présente pour rencontrer les élus et débattre de sujets divers.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2019 :

Ce compte rendu a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports des délégués

Mme Sylvie GOEPFERT rapporte aux élus la commission numérique, le déploiement de la fibre à Michelbach-le-Bas est réalisé à 60 % une réunion publique sera organisée courant septembre / octobre 2019. La totalité de la commune devrait être desservie pour la fin de l'année.

M. RICHERDT informe que, suite à son entretien avec M. VUILLEMARD responsable à Saint-Louis Agglomération du service infrastructures et patrimoine, la consultation est lancée pour la piste cyclable entre Michelbach-le-Bas et Blotzheim.

M. ESTERMANN expose, suite à la réunion d'aide à l'organisation de manifestations, l'interdiction du plastique dans les événements à l'horizon 2020.

Mme DIETWILER évoque le départ probable de Mme BALANGER, institutrice d'élémentaire à Michelbach-le-Bas, pour l'année scolaire à venir, et tient à informer M. SCHICKLIN des inquiétudes des parents. Le Maire en prend bonne note et ne manquera pas de dissiper ces inquiétudes lors de la fête de l'école du 15 juin 2019.

3. Urbanisme :

3.1 Examen des dossiers déposés

M l'Adjoint Michel MEYER présente les demandes déposées récemment :

- Déclaration de travaux, création d'une clôture – M. Fabien RAHM – 1, rue des Merles,
- Déclaration de travaux, création d'une pergola – M. Michel MEYER – 11, rue des Aulnes,
- Certificat d'urbanisme d'information – SCP KOENIG et BAEUMLIN notaires – 3, rue de la République.

4. Affaires générales :

4.1 Personnel communal

ATSEM

M. SCHICKLIN explique au Conseil Municipal que le contrat de travail à durée déterminée de l'ATSEM arrive à échéance le 6 juillet 2019.

Il propose de recruter Mme Sonia FREY à compter du 7 juillet 2019 pour un contrat à durée indéterminée, le renouvellement étant impossible après 6 contrats d'un an, en conservant les mêmes horaires que le contrat précédent 2018-2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE RECRUTER** Madame Sonia FREY, assurant les fonctions d'ATSEM à temps non complet pour 1048 heures de travail sur l'année,
- A compter du 7 juillet 2019 pour un contrat à indéterminée,
- Mme FREY percevra une rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 351, indice majoré 328.

Monsieur SCHICKLIN, Maire, est chargé d'établir le contrat correspondant.

Les fonds sont disponibles au budget en cours.

4.2 Dossier pôle intercommunal

M. SCHICKLIN présente aux élus l'avancement du projet, il évoque la réunion d'ouverture du chantier du jeudi 6 juin 2019. L'ensemble des entreprises étaient présentes, les architectes et les divers corps de métiers sont motivés à réaliser ce projet. Des points techniques d'installation et de mise en sécurité du chantier seront développés lors d'une prochaine réunion le 17 juin 2019.

Le démarrage de travaux est prévu pour le 1^{er} juillet 2019.

Le Conseil Municipal, prend bonne note des explications de M. SCHICKLIN et se réjouit de voir les travaux démarrer.

4.3 Michelbach informations

Mme Sylvie GOEPFERT évoque la rédaction du Michelbach information du mois à venir. Les pompiers du corps intercommunal souhaitent mettre en avant le recrutement de JSP, un courrier sera remis aux jeunes des deux villages afin de favoriser le développement du corps.

Divers évènements seront intégrés dont la journée citoyenne, un franc succès, la rénovation de la placette du Dorfhisle ou encore l'opération Haut-Rhin propre.

Mme GOEPFERT attend encore quelques articles pour finaliser la rédaction.

5. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal

Conformément aux délégations qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal en date du 08 octobre 2015, M le Maire a renoncé à exercer au nom de la commune, le droit de préemption sur le terrain bâti cadastré section 2 N°16, 123 et 124, 3 rue de la République, d'une superficie totale de 557 m².

6. Divers

M. SCHICKLIN tient à remercier l'ensemble des élus pour l'organisation de la journée citoyenne du 25 mai 2019 qui est un succès. Il espère pouvoir réitérer l'opération l'année prochaine avec encore plus de ferveur et de personnes mobilisées.

Une réunion entre élus concernés sera organisée en vue de la mise en place d'un marché de Noël à Michelbach-le-Bas, la mairie a eu plusieurs retours d'habitants et habitantes intéressés pour participer à cette manifestation.

M. SCHICKLIN évoque également la distribution d'un flyer concernant la recherche d'un nom pour le futur pôle intercommunal, les retours sont attendus dans les mairies des deux villages avant le 15 juillet.

Mme BECK évoque le futur des ateliers Siel bleu pour les seniors, un sondage auprès des personnes intéressées sera réalisé afin de définir les ateliers et l'organisation.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.